

## Don de 15,5 millions d'euros de la Belgique au Burundi

PANA, 18/12/2008 Bujumbura, Burundi - Le gouvernement belge va débiter une enveloppe de 15,5 millions d'euros pour appuyer des projets dans les domaines de l'Education et des Infrastructures routières au Burundi sur les quatre prochaines années, a-t-on appris jeudi de source diplomatique à Bujumbura. Deux conventions dans ce sens ont été paraphées, jeudi à Bujumbura, par la ministre burundaise des Relations extérieures, Mme Antoinette Batumubwira et l'ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi, Jozef Smets.

La première convention, d'une valeur de 5,5 millions d'euros, permettra au Burundi de développer le secteur encore embryonnaire de l'enseignement des métiers. Le Burundi a besoin d'adapter la formation de sa jeunesse aux réalités du pays, a commenté l'ambassadeur belge. La seconde convention porte sur le pavage de rues à Bujumbura, la capitale du Burundi et dans d'autres villes de province pour un montant global de 10 millions d'euros. Cette activité à haute intensité de main-d'œuvre devrait également générer beaucoup d'emplois, a encore estimé le diplomate belge.